CQPI

Certificat de Qualification Professionnelle Inter-branches

22 branches professionnelles,

Agro-alimentaire,
Ameublement,
Caoutchouc,
Chaussure,
Chimie,
Commerce et Distribution à prédominance alimentaire,
Eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et bière,
Entretien des textiles,
Entreprises de travail temporaire,
Grands magasins et magasins populaires,
Habillement,
Industries et commerces de la récupération,
Ingénierie Services informatiques et Conseil,
Maroquinerie,
Médicament,
Métallurgie,
Miroiterie,
Papiers Cartons,
Restauration collective,
Tannerie Mégisserie,
Textile,
Vente à distance.

se sont engagées en

signant la charte des CQPI

Le CQPI est la reconnaissance inter-branches de compétences profession-

Le CQPI est une **certification professionnelle** qui valide des capacités ou compétences professionnelles mises en œuvre dans l'entreprise et qui sont communes à deux ou **plusieurs branches** professionnelles.

Le CQPI est le **fruit d'une collaboration** entre professions qui ont décidé de reconnaître la validité de ce type de certificat.

Il est élaboré par deux ou plusieurs branches dès lors qu'elles estiment que la qualification concernée recouvre des activités professionnelles identiques ou proches, et que les capacités ou compétences à la conduite de ces activités constituent un **ensemble commun**.

Entreprises, salariés, jeunes, partenaires sociaux, le **CQPI répond aux intérêts de tous** ces acteurs :

- Les **entreprises** : une réponse à des besoins communs de certification compte tenu de la proximité des métiers et un moyen d'adapter les compétences des salariés aux évolutions des métiers.
- Les **salariés** : un « passeport » pour l'employabilité et la mobilité par une valorisation de leurs acquis.
- Les **branches** : une lisibilité et une crédibilité de leurs certifications renforcées.
- Les **jeunes** : une opportunité pour accéder plus aisément au monde du travail par une certification professionnalisante.

LA RECONNAISSANCE PARITAIRE

Tout au long du processus, les instances paritaires des branches sont impliquées :

- approbation de la charte,
- validation de la création du CQPI,
- examen des dossiers,
- délivrance de la certification.

Le Comité paritaire national pour la formation professionnelle (CPNFP) préconise la mise en œuvre et le développement des CQPI, et incite les branches, en particulier au travers de leur CPNE, à s'inscrire dans ce dispositif.

Pour les y aider, il met à leur disposition un guide méthodologique.

Son Comité Observatoires et Certifications (COC) aura pour rôle d'assurer le suivi du dispositif CQPI et de veiller à la bonne application de la Charte nationale paritaire qui en détermine les principes et modalités.

Déjà 14000 CQPI attribués depuis 2006

1 CQPI sur 3 est attribué directement grâce à la reconnaissance de leurs acquis de l'expérience

1 sur 5 en contrat de professionnalisation

2 sur 3 dont c'est la première certification

La charte CQPI

La charte CQPI permet à deux ou plusieurs fédérations professionnelles de construire en commun un CQPI et de reconnaître entre elles sa validité.

Elle définit les modalités d'élaboration des CQPI :

- Une analyse des besoins et des activités des entreprises.
- Un référentiel de certification, grâce à des indicateurs, permet de positionner les salariés en fonction des exigences requises et de mesurer la maîtrise de leurs capacités.
- Des outils et méthodes pertinents pour répondre aux objectifs d'évaluation et de certification.

9 CQPI

Conducteur d'équipements industriels

Il effectue les opérations de conduite du procédé de fabrication : approvisionnement et préparation des installations, réglages et mise en route, essais, conduite de systèmes de production en marche normale et en mode dégradé, entretien et maintenance des systèmes et matériels conduits.

Techniciende maintenance Industrielle

Il réalise des interventions de maintenance préventive ou curative en mécanique, électrotechnique, automatismes. Il communique avec les différents acteurs du process, utilise et traite des informations écrites et orales, conduit des actions de progrès ou d'amélioration de process.

Opérateurde maintenance industrielle

Il réalise des interventions de maintenance sur des équipements industriels pluri-technologiques : prédiagnostics, contrôles et mesures préventifs, remplacements de sous-ensembles et communication technique avec les utilisateurs.

Agent logistique

Il assure la réception, l'expédition, le chargement/déchargement, le stockage, l'entreposage et la sortie de stock.
Il prépare les commandes, réalise les inventaires, assure le suivi et mise à jour des stocks.

Techniciende la Qualité

Dans le cadre d'une démarche qualité (ISO 9001 ou autres) et dans le respect des procédures et règles d'hygiène et de sécurité, le technicien de la qualité optimise les processus d'organisation de l'entreprise. Il met en oeuvre des outils d'analyse et de suivi et met en place des démarches d'amélioration continue.

OpérateurQualité

Il identifie le travail de contrôle qualité à effectuer à partir des instructions. Il réalise le contrôle qualité des articles/produits selon les critères définis en évaluant les caractéristiques techniques des produits (détection et traitement des défauts). Il trace et rend compte de son contrôle.

Animateur d'équipe domaineindustriel

Il coordonne une équipe, de l'organisation de son activité à la gestion individuelle de ses collaborateurs ; il recherche, grâce au suivi et à l'analyse d'indicateurs, des pistes de progrès en favorisant une communication adaptée ascendante et descendante.

Venteconseil en magasin

Il accueille, informe et conseille la clientèle sur un point de vente, analyse ses besoins et lui vend des produits et services adaptés. Il fidélise la clientèle et traite les réclamations simples. Il assure le bon état marchand de son rayon ou son magasin et met en valeur les produits, en accord avec le merchandising de l'entreprise.

Venteconseil à distance

Il assure la relation clientèle à distance : il accueille et conseille le client, vend des produits et services adaptés, fidélise la clientèle, traite les réclamations. Il utilise en permanence et en simultané le téléphone couplé à l'informatique et exploite l'ensemble des outils de gestion de la relation clientèle à sa disposition.